



BRUXELLES ENVIRONNEMENT, AU SERVICE DE LA QUALITÉ DE VIE DES BRUXELLOIS



bruxelles
environnement
.brussels



www.bruxellesenvironnement.be



Sommaire

Avant-propos	3
Bâtir durablement et mieux gérer les ressources énergétiques	6
Développer l'économie durable	12
Evaluer l'état de l'environnement et réduire les nuisances environnementales	18
Déployer la ville verte et nature	24
Informier et sensibiliser le public	30
Vue de l'intérieur : la gestion interne de Bruxelles Environnement	36
Bruxelles Environnement dans toute sa diversité !	40
Conclusion	42

Avant-propos

En 1989, Bruxelles devenait *Région de Bruxelles-Capitale*. Une Ville-Région, capitale de la Belgique et de l'Europe, qui se retrouvait aux portes du 21^{ème} siècle avec de grands défis environnementaux à relever. L'Administration de Bruxelles Environnement, qui fête cette année ses 25 ans, a progressivement mené notre Capitale à améliorer sa réputation parmi les villes en route vers plus de durabilité, comme l'a démontré notre deuxième place au prix de Capitale verte européenne. Elle a été au cœur de cette évolution.

Construction durable, gestion des déchets, espaces verts de qualité, performance énergétique, réduction des nuisances environnementales... autant de thèmes traités par Bruxelles Environnement avec une préoccupation majeure : veiller à la qualité de vie des Bruxellois. Pour comprendre cette action quotidienne, quoi de mieux que de donner la parole aux membres du personnel de Bruxelles Environnement : quel est leur métier ? Comment contribuent-ils au bien-être des Bruxellois ? Et comment perçoivent-ils l'évolution de leur fonction dans les prochaines années ?

Cette brochure est l'occasion de mettre en lumière ceux qui concrétisent les missions de Bruxelles Environnement au quotidien. Les membres du personnel dans toute leur diversité, les métiers administratifs ou de terrain, qui façonnent l'environnement bruxellois depuis tant d'années et veillent à la qualité de vie de ses habitants.

Frédéric Fontaine et Régine Peeters
Directeur général et Directrice générale adjointe

L'histoire de Bruxelles Environnement est jalonnée d'initiatives pour favoriser le bien-être des bruxellois

>> 1989 :
création de l'IBGE



>> 2006 : « Bruxelles Environnement »
devient l'appellation publique de l'IBGE,
pour permettre au citoyen de mieux identifier
son administration



- 1 La prévention des déchets
- 2 La lutte contre le bruit
- 3 Le label entreprises écodynamiques
- 4 La préservation des espaces verts et des zones Natura 2000
- 5 La gestion de la Forêt de Soignes



1



2



3



4



5

6 Les primes énergie

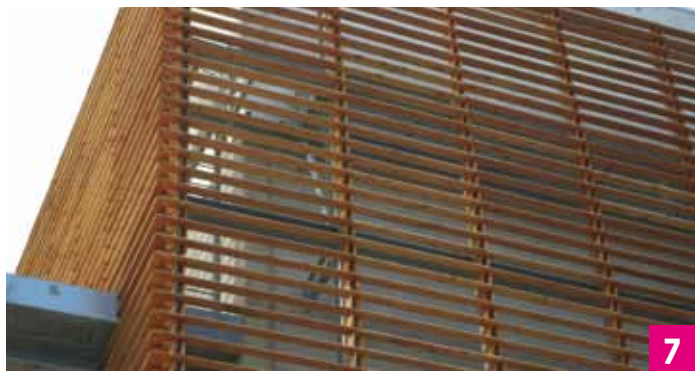
7 Les projets « Bâtiments exemplaires »

8 Les quartiers durables citoyens

9 Les cantines durables

10 La création d'emplois favorisant le respect de l'environnement

11 L'éducation relative à l'environnement dans les écoles



Bâtir durablement et mieux gérer les ressources énergétiques

Ces 10 dernières années, la construction durable a connu un développement considérable en Région de Bruxelles-Capitale. Alors que le secteur du bâtiment représente 70% de la consommation énergétique de la Région, Bruxelles Environnement a mené des actions d'envergure pour favoriser le déploiement du bâti durable et une meilleure gestion des ressources énergétiques. Des actions très concrètes pour faire face à l'augmentation du prix de l'énergie et des émissions de gaz à effets de serre : valoriser la rénovation et la construction durable par l'octroi de primes énergie, réglementer la Performance Énergétique des Bâtiments, identifier le potentiel d'économie d'énergie des bâtiments publics (projets PLAGE), récompenser les projets de « bâtiments exemplaires », ou encore accompagner le citoyen pour optimiser sa consommation énergétique, etc. La mission de Bruxelles Environnement se montre d'ailleurs de plus en plus ambitieuse puisque dès 2015, toute nouvelle construction devra répondre au standard passif, c'est-à-dire consommer dix fois moins d'énergie qu'un bâtiment classique. Avec une telle évolution, Bruxelles Environnement démontre clairement son dynamisme en la matière.



« Donner les ressources utiles au secteur du bâtiment »

Il est essentiel que le secteur professionnel acquière les connaissances utiles pour mettre en oeuvre les techniques et les matériaux. La construction durable peut réellement contribuer à améliorer la qualité de vie de tous les Bruxellois. Les formations « bâtiment durable » se veulent à la pointe de cette matière en constante évolution.

YANNICK D'OTREPPE,
gestionnaire des formations
« bâtiment durable »



CAMILLE POCHET,
architecte du département
Patrimoine immobilier



« Rénover le patrimoine de manière écologique, sans le dénaturer »

Notre mission consiste à rénover le patrimoine bâti de la Région, implanté dans les parcs, les sites classés ou les zones naturelles. Ce sont souvent des bâtiments anciens, dont certains ont un caractère architectural intéressant. Nous veillons à ne pas les dénaturer, tout en essayant d'utiliser des matériaux écologiques et de penser en termes de construction durable. Notre travail participe à la gestion et à la bonne tenue des parcs, ce qui est apprécié des riverains et usagers.



Chaque année, 16 % de constructions sont des bâtiments exemplaires au niveau énergétique et environnemental.

La construction durable à Bruxelles, c'est ...

- Une amélioration de la performance énergétique et environnementale des bâtiments, avec les appels à projets « Bâtiments exemplaires » (BATEX). Depuis 2007, il y a eu six appels à projets et 243 projets sélectionnés, ce qui représente 621 000 m² de superficie.
- Chaque année, 16 % de constructions sont des bâtiments exemplaires au niveau énergétique et environnemental.
- Plus de 800 000 m² de bâtiments passifs, livrés, en chantier ou en projet. Ils placent Bruxelles dans le TOP 5 des villes passives en Europe.
- Depuis 2004, la réglementation de performance énergétique des bâtiments définit les exigences pour les bâtiments peu énergivores. Il y a 2 365 bâtiments à haute performance énergétique, dont 90,6 % concernent la rénovation.
- Depuis 2010, tous les bâtiments publics neufs doivent correspondre au standard passif.

Et dans un avenir proche...

- Le standard passif pour toute nouvelle construction et « basse énergie » pour toute rénovation lourde, dès 2015.



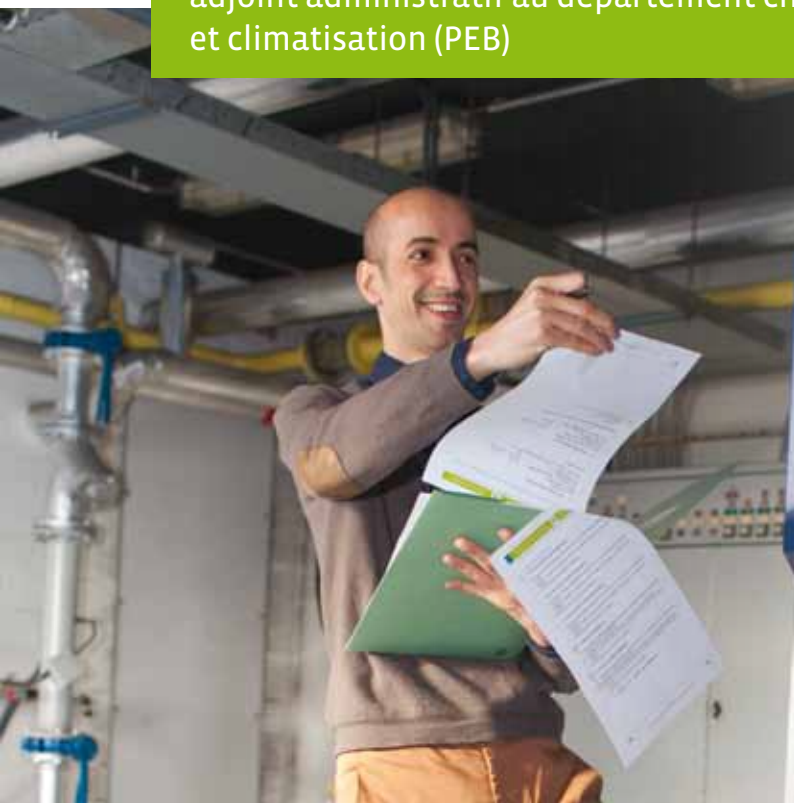
« Favoriser le développement des énergies renouvelables »

Je gère des projets en matière d'énergies renouvelables et d'efficacité énergétique pour les professionnels. En favorisant le développement des énergies renouvelables, c'est la qualité de l'environnement que nous améliorons, tout en diminuant la dépendance énergétique de notre Région. Dans les prochaines années, nous aurons certainement l'occasion de découvrir d'autres évolutions technologiques, d'aider les professionnels à les implémenter, et de promouvoir les solutions les plus appropriées.

LEEN VAN LISHOUT,
gestionnaire de projets énergie



MIMOUN AL BADAQUI,
adjoint administratif au département chauffage
et climatisation (PEB)



« Soutenir et accompagner les professionnels »

Ma mission consiste à délivrer des agréments pour les chauffagistes professionnels, après avoir analysé leur aptitude et le respect des obligations légales. Cet agrément est un peu comme un « label de qualité ». Le public a ainsi la garantie de pouvoir travailler avec un chauffagiste sérieux et surtout, pouvoir disposer de sa prime énergie. Dans les prochaines années, notre métier évoluera avec les progrès techniques des chaudières, dont les performances évoluent pour une consommation moindre.

Une meilleure gestion des ressources énergétiques à Bruxelles, c'est...

Le prêt vert bruxellois, qui permet aux ménages à revenus modérés de bénéficier d'un prêt à zéro % pour rénover leur habitation.

- Un « Défi Energie », auquel participent plus de **6 000** ménages, qui économisent chacun en moyenne **400** Eur/an.
- La guidance sociale énergétique vise à accompagner les citoyens bruxellois ayant des difficultés financières dans leur souci de réduction de leur consommation d'énergie, et ce, sans perte de confort. Une guidance est également proposée aux professionnels (**2 567** demandes en 2013).
- Depuis 2004, l'octroi de Primes Energie, une aide financière pour procéder aux investissements les plus efficaces en termes d'économie d'énergie. **150 000** Primes Energie ont été octroyées, pour un montant de **110** millions d'euros, dont **80 %** aux particuliers.
- Le prêt vert bruxellois, qui permet aux ménages à revenus modérés de bénéficier d'un prêt à zéro % pour rénover leur habitation afin d'en améliorer la performance énergétique. Depuis 2008, **523** prêts ont été accordés¹.
- La méthodologie PLAGE a pour but d'optimiser la gestion énergétique des bâtiments publics. Depuis 2005, **15** communes, **2** sociétés de logements collectifs, **11** sociétés de logements sociaux, **5** hôpitaux et **110** écoles ont adopté cette méthodologie de gestion énergétique. Cela a entraîné une baisse moyenne de **16 %** de la consommation de combustibles et une stabilisation de la consommation d'électricité. C'est une diminution de **15 à 30 %** de consommation d'énergie fossile.
- L'octroi de certificats verts et de primes énergie liées à l'installation de sources d'énergie renouvelables.
- Depuis 2004, la consommation énergétique des Bruxellois a diminué de **25 %** en moyenne par habitant.
- À Bruxelles, **40 000** Mwh d'électricité photovoltaïque a été produite en 2013, soit la consommation d'électricité d'environ **20 000** ménages.

Et dans un avenir proche...

D'ici à 2020, les installations photovoltaïques à Bruxelles produiront **73 117** kWh, soit la consommation annuelle de **35 912** ménages.



¹ Chiffres au 31/12/13

« Informer et accompagner le public pour une meilleure gestion énergétique »

L'objectif de notre département est d'informer le public sur les aspects énergétiques et environnementaux liés à leurs logements, mais aussi de les soutenir directement ou indirectement par une série de projets comme les Maisons de l'Énergie, le Défi Énergie, le centre d'informations InforGazElec, ou encore le Prêt Vert Bruxellois. L'idée majeure est de permettre à chacun de diminuer sa consommation énergétique de la meilleure manière, et sans perte de confort.

MAURICE BOHET,
chef du département bâtiment durable –
accompagnement des particuliers



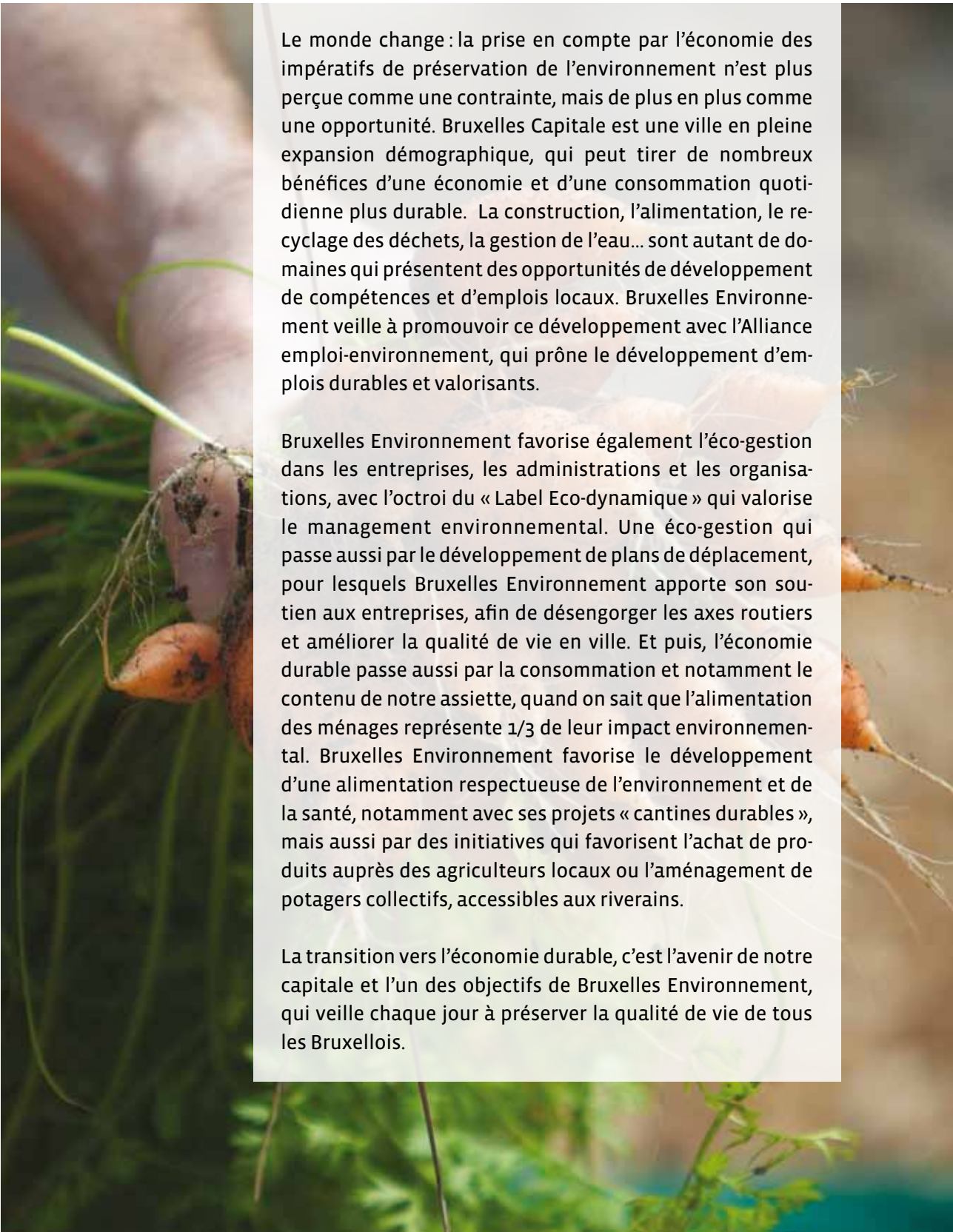
MAÏTE MARIJNISSEN,
gestionnaire de dossier PEB
(performance énergétique des bâtiments)



« Assurer au citoyen de demain une diminution de sa consommation d'énergie »

Notre but est d'accompagner le maître de l'ouvrage, l'architecte et le conseiller PEB tout au long du processus de la construction afin qu'ils respectent au mieux la réglementation PEB. Cette réglementation a pour but d'améliorer le climat intérieur des bâtiments, de minimiser les besoins en énergies primaires et de réduire les émissions de CO₂. Elle contribue à l'amélioration de l'environnement et de la qualité de vie de chacun et assure au citoyen bruxellois de demain une diminution de sa consommation énergétique et de ses coûts.

Développer l'économie durable



Le monde change : la prise en compte par l'économie des impératifs de préservation de l'environnement n'est plus perçue comme une contrainte, mais de plus en plus comme une opportunité. Bruxelles Capitale est une ville en pleine expansion démographique, qui peut tirer de nombreux bénéfices d'une économie et d'une consommation quotidienne plus durable. La construction, l'alimentation, le recyclage des déchets, la gestion de l'eau... sont autant de domaines qui présentent des opportunités de développement de compétences et d'emplois locaux. Bruxelles Environnement veille à promouvoir ce développement avec l'Alliance emploi-environnement, qui prône le développement d'emplois durables et valorisants.

Bruxelles Environnement favorise également l'éco-gestion dans les entreprises, les administrations et les organisations, avec l'octroi du « Label Eco-dynamique » qui valorise le management environnemental. Une éco-gestion qui passe aussi par le développement de plans de déplacement, pour lesquels Bruxelles Environnement apporte son soutien aux entreprises, afin de désengorger les axes routiers et améliorer la qualité de vie en ville. Et puis, l'économie durable passe aussi par la consommation et notamment le contenu de notre assiette, quand on sait que l'alimentation des ménages représente 1/3 de leur impact environnemental. Bruxelles Environnement favorise le développement d'une alimentation respectueuse de l'environnement et de la santé, notamment avec ses projets « cantines durables », mais aussi par des initiatives qui favorisent l'achat de produits auprès des agriculteurs locaux ou l'aménagement de potagers collectifs, accessibles aux riverains.

La transition vers l'économie durable, c'est l'avenir de notre capitale et l'un des objectifs de Bruxelles Environnement, qui veille chaque jour à préserver la qualité de vie de tous les Bruxellois.

« Favoriser la création d'emplois dans le secteur de la construction durable »

Je coordonne l'axe « construction durable » de l'Alliance Emploi-Environnement. Il s'agit d'un plan d'actions qui aide le secteur bruxellois de la construction à répondre au marché grandissant du bâti durable. L'objectif est d'outiller les entreprises pour leur permettre de répondre à la demande, pour favoriser la croissance économique et l'emploi à Bruxelles. Je suis très sensible aux défis environnementaux et j'apprécie de pouvoir m'impliquer dans ma Région.

Dans les prochaines années, avec le boom démographique, il y aura des répercussions sur le secteur et encore beaucoup à faire !

ISABELLE SOBOTKA,
gestionnaire de projet – économie durable dans les bâtiments



SARAH HOLLANDER,
chef du département stationnement et déplacements



« Limiter la circulation automobile pour une ville plus saine »

Notre mission principale consiste à gérer les réglementations destinées aux entreprises qui doivent élaborer un plan de mobilité, et nous les accompagnons pour l'élaboration de ce plan. Par notre action, nous essayons de limiter la circulation automobile et les émissions qui y sont liées afin d'améliorer la qualité de l'air, pour une ville plus calme et plus saine.



L'économie durable à Bruxelles, c'est ...

- **173** organismes labellisés « écodynamiques », dont **52** issus du secteur public.
- L'Alliance Emploi-Environnement, qui développe actuellement les axes « construction », « déchets », « eau » et « alimentation durable ».
- Alliance Emploi-Environnement « construction durable » a déjà permis la création de **2500** emplois et l'organisation de **184 000** heures de formation depuis 2011, pour répondre aux nouvelles exigences de performance énergétique et d'éco-construction. **800** personnes ont été formées et tous les élèves bruxellois en construction ont pu visiter un Bâtiment exemplaire.
- Depuis 2004, des plans de déplacement en entreprise, qui contribuent à augmenter le nombre de cyclistes et l'usage des transports publics.
- En 2012, **600** entreprises et plus de **260 000** travailleurs sont concernés par cette mesure.
- La fréquentation des transports en commun est passée de **15 %** à **24,3 %** depuis 1999¹, et le nombre de cycliste a été multiplié par 4 ces 15 dernières années.



L'alimentation durable à Bruxelles, c'est...

- Un accompagnement organisé dans les écoles, les crèches, les administrations, les entreprises, pour instaurer des cantines durables.
- **19 %** des Bruxellois² qui cultivent des légumes et plantes aromatiques.
- Plus de **50 000** repas servis chaque jour dans des organismes et entreprises qui participent au programme des cantines durables.
- La gestion, par Bruxelles Environnement, de **3 ha** de potagers, soit **256** parcelles réparties sur **8** sites et **104** potagers urbains collectifs.



Et dans les prochaines années...

- Plus de **3200** emplois supplémentaires devraient être créés dans le domaine de l'alimentation durable, dans le cadre de l'alliance emploi-environnement.

La fréquentation des transports en commun est passée de 15 % à 24,3 % depuis 1999¹.

¹ De 1999 à 2011. ² Chiffres 2012.

FLORENCE LOOZEN,
chef du service « Label Entreprise
éco-dynamique »

« Les entreprises
agissent en faveur de
l'environnement »

Pour les entreprises, le label est une porte d'entrée, un incitant à réaliser de multiples actions en faveur de l'environnement.

L'entreprise qui souhaite un label est encouragée à se poser des questions sur la gestion globale de ses activités, et ainsi réduire son impact sur l'environnement, voire susciter un impact positif.

« L'alimentation durable englobe de nombreux aspects de la qualité de vie »

Je coordonne notamment la mise en œuvre d'actions pour un système alimentaire plus durable. Concrètement, il s'agit par exemple de proposer l'accompagnement de cantines collectives, développer un label pour la restauration durable, soutenir les initiatives de circuits courts, développer des projets de lutte contre le gaspillage alimentaire, promouvoir les potagers en ville, etc. Outre le fait de réduire l'impact sur l'environnement, l'alimentation durable englobe de nombreux aspects liés à la qualité de vie : une alimentation saine et de qualité, accessible à tous, qui implique des contacts avec les producteurs, des projets multiculturels, ou encore la création d'emplois locaux et d'insertion socio-professionnelle.

JOËLLE VAN BAMBEKE,
chef du département « consommation durable
et éco-comportement »

L'économie durable, c'est aussi la gestion optimale des déchets des Bruxellois. Grâce aux actions menées par Bruxelles Environnement, c'est ...

6 entreprises agréées et subsidiées donnent une seconde vie à 80 % des déchets récoltés.

- 31 % de déchets ménagers collectés sélectivement aujourd'hui, soit une augmentation de 84 % depuis 2000.
- 21 % des ménages bruxellois qui ont appliqué l'autocollant « STOP PUB » sur leur boîte aux lettres, réduisant ainsi de 50 % la quantité de déchets papier produits chaque année par ces ménages.
- 15 % des Bruxellois qui compostent leurs déchets verts.
- Le soutien à des entreprises d'économie sociale actives dans le recyclage des déchets : 6 entreprises agréées et subsidiées valorisent 80 % des déchets récoltés (53 % des déchets sont réemployés et 27 % sont recyclés).
- La participation de la Région à la Semaine européenne de réduction des déchets.

Et dans un avenir proche...

- Avec les deux millions de tonnes de déchets à gérer chaque année, l'alliance emploi-environnement permettra la création de 700 emplois.



Une monnaie locale qui encourage les gestes citoyens

Le projet eco iris a pour objectif d'encourager les Bruxellois à faire davantage de gestes positifs pour l'environnement, recréer du lien entre les habitants d'un quartier, mettre en évidence les activités durables et valoriser les commerces de proximité. Il s'agit de tester une monnaie locale, voir si elle peut être un outil efficace pour atteindre ces objectifs. Notre rôle est de mettre en place un système, tester plusieurs hypothèses de fonctionnement et ensuite passer la main à une structure externe pour reprendre la gestion de cette monnaie locale.

JOSÉPHINE HENRION, gestionnaire de projet eco iris



CÉLINE SCHAAR, chef du service données et planification au département déchets

Réduction et gestion optimale des déchets

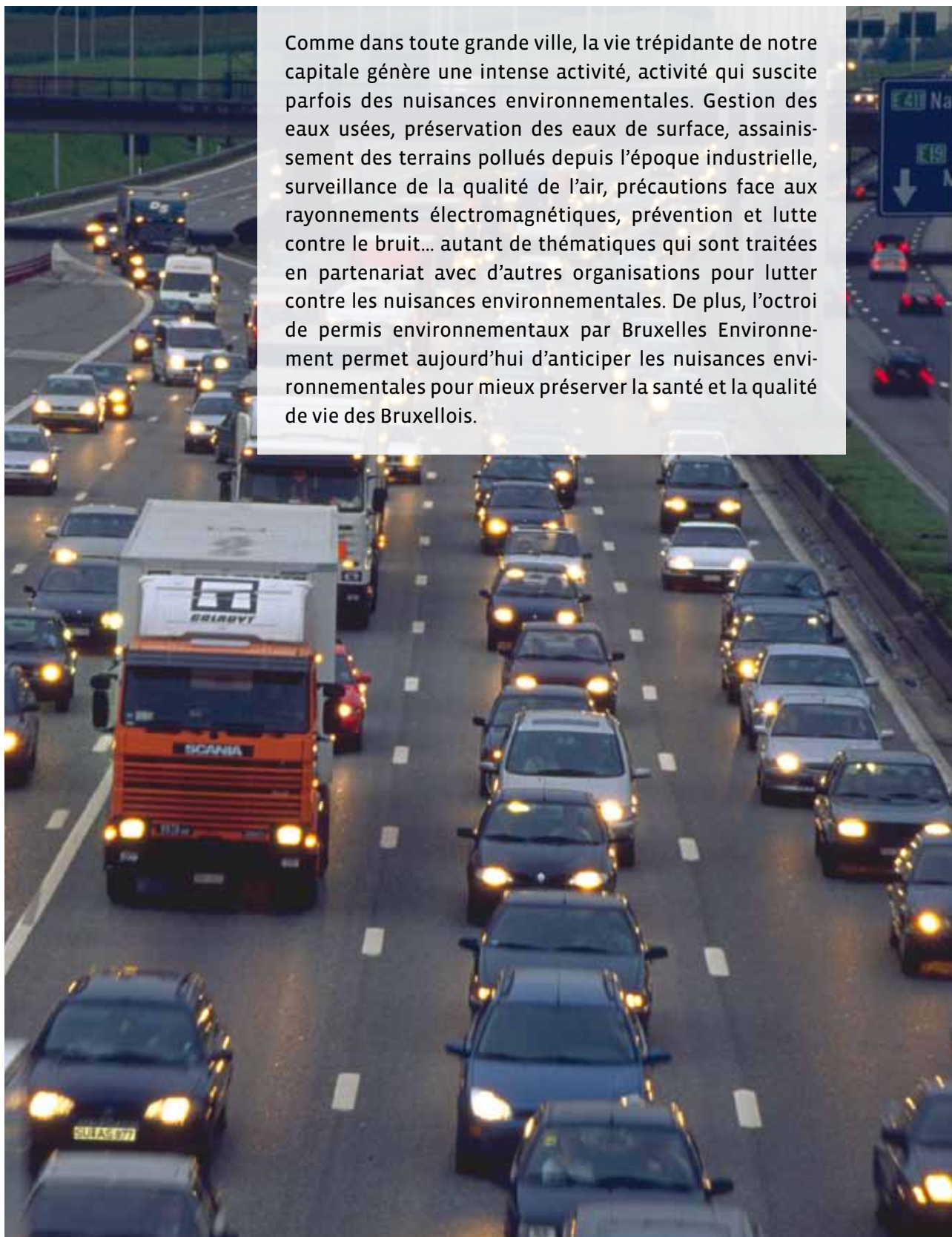
Notre objectif tend à la production d'un minimum de déchets avec une gestion optimale de ceux-ci. Nous proposons à cet égard des solutions adaptées au contexte bruxellois pour faciliter le réemploi, la réparation et le recyclage.

Le don, le prêt, la location et la réparation peuvent être sources de contacts sociaux ou encore de création d'emplois.

La récupération des matériaux et leur gestion en cycle fermé deviennent une préoccupation du monde économique. L'enjeu est d'accompagner et orienter cette transition pour réduire l'impact environnemental global.



Evaluer l'état de l'environnement et réduire les nuisances environnementales



Comme dans toute grande ville, la vie trépidante de notre capitale génère une intense activité, activité qui suscite parfois des nuisances environnementales. Gestion des eaux usées, préservation des eaux de surface, assainissement des terrains pollués depuis l'époque industrielle, surveillance de la qualité de l'air, précautions face aux rayonnements électromagnétiques, prévention et lutte contre le bruit... autant de thématiques qui sont traitées en partenariat avec d'autres organisations pour lutter contre les nuisances environnementales. De plus, l'octroi de permis environnementaux par Bruxelles Environnement permet aujourd'hui d'anticiper les nuisances environnementales pour mieux préserver la santé et la qualité de vie des Bruxellois.

« Limiter l'impact des nuisances environnementales »

Le travail de mon département consiste à gérer les plaintes et nuisances liées à l'environnement. Notre objectif est de limiter leur impact sur la vie quotidienne des citoyens. Dans les prochaines années, de nouvelles technologies développées dans un souci de performance toujours plus élevé susciteront probablement de nouvelles craintes : nous devons être équipés pour pouvoir y répondre efficacement !

BERNARD YU,
chef de service et ingénieur-inspecteur
au département de gestion des nuisances



SYLVIE VANSCHPDAEL,
assistante juridique et chef du service administratif, veille juridique – Division Autorisations



« Favoriser la quiétude des riverains »

Mon travail consiste à interpréter et à expliquer la réglementation en matière de permis d'environnement en Région de Bruxelles Capitale. Le « permis environnement » est obligatoire pour tout exploitant d'installations susceptibles de générer des nuisances à la population ou à l'environnement. Son objectif est de favoriser la quiétude des riverains vis-à-vis de ces exploitations.

Moins de nuisances environnementales à Bruxelles, c'est...



- Des normes adaptées à chaque source de bruit et un réseau de sonomètres couvrant une partie importante du territoire bruxellois.
- Un atlas du bruit qui informe le grand public sur les actions concrètes de lutte et de protection, tels que des subsides à l'isolation acoustique.
- Des amendes imposées aux compagnies aériennes en cas de dépassement des limites sonores par les avions survolant Bruxelles.
- Plus de **6 000** vols aériens bruyants sanctionnés ces dernières années, ce qui correspond à **2,8%** des mouvements à l'aéroport national.
- Le traitement et l'épuration de **100 %** des eaux usées collectées.
- Dès 2008, l'adoption d'un plan de lutte contre les inondations, imposant notamment le maintien de surfaces perméables et le développement de toitures vertes pour favoriser l'absorption des eaux de pluie.
- Dès 2010, la mise en conformité de toutes les antennes GSM selon les normes d'émission les plus strictes du monde, soit un rayonnement limité à 3 volts/mètre.
- Un inventaire de l'état du sol et une ordonnance relative à la gestion et à l'assainissement des sols pollués. Plus de **140 000** attestations du sol ont été délivrées depuis 2005 dans le cadre de transactions immobilières.
- Un plan d'urgence en cas de pics de pollution, et des normes ambitieuses pour améliorer la qualité de l'air à Bruxelles.
- **1 878** permis environnement octroyés en 2013 dans différents secteurs (bâtiments de logement, antennes émettrices, activités récréatives et culturelles, etc.) et **19 896** permis d'environnement délivrés depuis 1994, permettant de concilier activité économique et prévention des risques environnementaux.
- Un « Etat de l'environnement » publié tous les 4 ans, et une synthèse grand public publiée tous les 2 ans.

Plus de 6 000 vols aériens bruyants sanctionnés ces dernières années.



« Limiter le rayonnement électromagnétique »

Notre mission consiste à veiller au respect de la norme de rayonnement électromagnétique en Région bruxelloise. Nous attribuons des permis d'environnement pour les antennes.

A l'heure actuelle, notre Région applique une norme de rayonnement électromagnétique particulièrement stricte, elle a pour objectif de favoriser un environnement plus sain pour l'ensemble des habitants de la Région bruxelloise. Dans les prochaines années, nous continuerons à surveiller l'évolution du réseau et notre méthodologie suivra les progrès cartographiques et informatiques pour être de plus en plus précise, mais aussi plus transparente.

MARC SCHOTTEY,
gestionnaire des permis environnement



ALBINA MJAKI,
technicienne de laboratoire (air)



« Surveiller la qualité de l'air »

Mon métier consiste à surveiller le réseau de mesure de la qualité de l'air à Bruxelles pour pouvoir en informer les Bruxellois, mais aussi et surtout pour protéger leur santé. Dans les prochaines années, nous travaillerons probablement avec de nouvelles techniques d'analyse et des appareils de mesure plus performants.

CATHERINE LECOINTRE,
analyste des niveaux de bruit

« Limiter les nuisances
sonores »

Notre département a pour mission de mesurer le bruit. Ces mesures visent le bruit des avions, mais aussi le bruit des trains et des voitures, ou le bruit ambiant.

En ville, les sources de bruit sont multiples et la gêne est continue. C'est une nuisance sournoise, encore trop méconnue des citoyens alors que son impact sur la santé est bien réel. Sur base de nos analyses, des actions peuvent être menées pour réduire et limiter les sources de bruit.

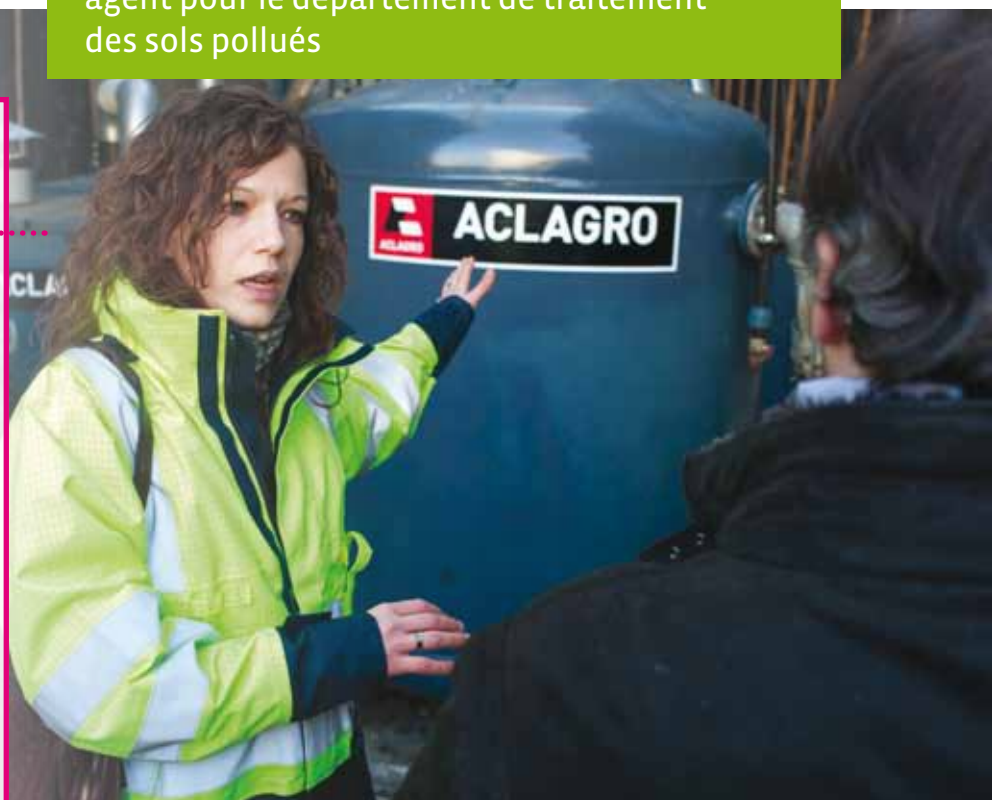


SOFIE REYNDERS,
agent pour le département de traitement
des sols pollués

« Identifier et gérer les
terrains pollués »

Mon travail consiste principalement à évaluer les études de sol et à contrôler les opérations d'assainissement sur le terrain.

Grâce à notre travail, nous informons les gens de l'état sanitaire du sol, et gérons les effets néfastes qu'un terrain pollué peut engendrer sur la santé et l'environnement. Dans les prochaines années, l'information disponible sur l'état des sols et l'évolution du nombre de terrains traités doivent contribuer à conscientiser le public et stimuler ainsi la prévention des pollutions.



« Informer le public sur l'état de l'environnement »


Ma mission consiste à collecter un maximum de données sur l'état de l'environnement. Nous analysons ce qui existe dans le but de fournir une information par rapport à diverses thématiques : le bruit, la nature, les espaces verts, l'eau, les déchets, l'air, la consommation d'énergie, etc.

C'est important de connaître la situation de l'environnement, ce qui s'améliore ou se dégrade, pour déterminer les politiques les plus efficaces. C'est un métier qui permet de rester curieux !

VERONIQUE VERBEKE,
chef du département de gestion des données environnementales



Déployer la ville verte et nature



Notre Capitale est verte sur 50 % de son territoire, dont 20 % sont des espaces verts publics. Pour garantir une qualité de vie aux habitants, Bruxelles Environnement veille à gérer et créer ces espaces verts de manière créative et diversifiée, pour permettre des connexions vertes entre quartiers, mais aussi favoriser le développement de la biodiversité en ville. Bruxelles Environnement sollicite la participation des citoyens et associations locales afin de développer des espaces qui correspondent aux besoins des riverains, qui s'approprient davantage les lieux qu'ils ont contribué à développer. Certains projets visent notamment à offrir des espaces de convivialité et de détente aux habitants de quartiers densément bâtis. L'aménagement d'espaces ludiques fait également partie des priorités de Bruxelles Environnement, pour que chaque Bruxellois puisse trouver un espace de jeux à moins de 300 mètres de chez lui.

La biodiversité est encore riche à Bruxelles, mais il est nécessaire de prendre des mesures pour éviter qu'elle ne soit mise en péril, et pour favoriser sa découverte par les habitants. Bruxelles Environnement veille à gérer ses parcs de manière écologique, sans utilisation de pesticide et en appliquant le principe de « gestion différenciée » dans les espaces verts qui le permettent : l'entretien régulier des espaces fréquentés par le public et une fauche plus tardive dans des espaces moins fréquentés pour favoriser le développement de la biodiversité. En connectant les espaces verts entre eux, Bruxelles Environnement a pour objectif de permettre aux espèces de circuler en ville, d'y trouver leur nourriture, et de s'y reproduire, dans un « corridor vert » continu.

La Région de Bruxelles-Capitale dispose également d'un joyau forestier : la Forêt de Soignes, qui s'étend sur les 3 Régions, dont 38 % se situent sur le territoire bruxellois. Une nature libre et sauvage en pleine ville, entretenue et préservée par de nombreux spécialistes qui assurent sa pérennité. Bruxelles est une des rares capitales à posséder une forêt d'une telle ampleur.

**« Accueillir les visiteurs
du parc comme
chez moi »**

Mon travail consiste à protéger l'environnement du parc, renseigner les gens et veiller au respect du règlement. La personne qui vient dans mon parc, c'est comme si je l'accueillais chez moi, il faut qu'elle se sente bien ! Etre gardien animateur, c'est créer des liens avec les gens. Pour les jeunes, je suis presque un ami. Je les écoute tout en expliquant pourquoi le respect est important. Je prends mon temps pour les écouter, instaurer la confiance. C'est un véritable apprentissage de la vie et des autres.

**JEAN-MARIE HOUTEKIE,
gardien de parc**



**ERIK DE SCHRIJVER,
architecte paysagiste**



**« Créer et entretenir des
espaces verts pour plus
de qualité de vie »**

Je suis responsable du développement et de la gestion de certains espaces verts : la création de nouveaux espaces verts publics, la restauration ou le réaménagement de parcs existants. Les espaces verts sont essentiels pour la qualité de vie en ville. Dans les prochaines années, la gestion durable de la ville et l'entretien qualitatif des espaces verts sera un véritable défi et je pense que nous devons nous orienter davantage vers une collaboration optimale entre acteurs.



Bruxelles est une ville verte rigoureusement préservée par Bruxelles Environnement :

- Il y a aujourd'hui **8 000** ha d'espaces verts à Bruxelles, dont **3 000** ha d'espaces publics et **400** ha de parcs et jardins gérés par Bruxelles Environnement. Des parcs gérés écologiquement et sans pesticide depuis près de **20** ans.
- Les parcs abritent plus de **250** parcelles de potagers, des ruches et une large biodiversité en ville avec **800** espèces de plantes, **45** espèces de mammifères, **92** espèces d'oiseaux nicheurs.
- Les **1 654** hectares de forêt de Soignes bruxelloise sont labellisées FSC, et représentent une plantation de **13 600** plants de hêtres et de chênes en 2012.
- La Forêt de Soignes, c'est **5** réserves naturelles, **2** réserves archéologiques et **144** espèces forestières.
- **125** ha de réserves naturelles et leur biodiversité sont rigoureusement préservés.
- **14 %** du territoire est classé en « Zone Natura 2000 », dédié à la sauvegarde des espèces protégées. Tout en préservant ces espaces, Bruxelles Environnement les rend accessibles au public qui souhaite découvrir ces viviers de biodiversité en ville.
- Un projet de Plan Nature à Bruxelles pour favoriser le développement de la nature en ville.
- Une promenade verte longue de **63** km permet aux piétons et aux cyclistes de faire le tour de la Région en traversant ses espaces verts.
- Un espace vert public à moins de **300** mètre du lieu de vie de **90 %** des Bruxellois.
- Via le maillage jeux régional, Bruxelles Environnement réinvestit dans l'équipement des espaces verts afin d'anticiper le boom démographique : **300** espaces de jeux à terme, aménagés selon les besoins de la population.
- Dans les espaces verts bruxellois, on retrouve aussi **26** tables de pique-nique, **350** transats, des fontaines d'eau potable et sportives.
- Plus de **400** personnes gèrent les espaces verts de Bruxelles Environnement au quotidien : ouvriers forestiers, écocantonniers, élagueurs, surveillants forestiers, gardes forestiers, paysagistes, biologistes, agronomes, ...
- Un site et une application Smartphone pour découvrir les espaces verts bruxellois, leur histoire, leur biodiversité, etc. www.brussels-gardens.be
- Avec le maillage bleu, Bruxelles Environnement veille à revaloriser les eaux de surface : les espaces occupés par des cours d'eau, étangs et zones humides sont aménagés pour favoriser le développement de la biodiversité, rétablir le débit des rivières et améliorer la qualité des eaux de surface.

Et dans un avenir proche...

- L'aménagement de 20ha de réseau d'espaces verts à Tour et Taxi, et d'autres nouveaux parcs dans la quartier Masui sur l'ancien lit de la Senne, ou à la Porte de Ninove, sur le site Josaphat ou encore au pôle Reyers.

« Les gens se promènent dans nos parcs pour se détendre et flâner »

Les gens aiment les beaux espaces, les massifs bien aménagés, les pelouses bien tondues. Nous venons de planter des bulbes, je pense qu'ils apprécieront! Dans les prochaines années, avec l'augmentation de la fréquentation des parcs, nous devons privilégier davantage la gestion différenciée pour préserver la biodiversité.

ELISABETH OSTERMAN, jardinier



SOUFIAN EL FAKIRI, gardien animateur



« Donner l'exemple aux jeunes »

Beaucoup de gens passent dans le parc : des familles, des personnes plus âgées, les jeunes du quartier. On encourage particulièrement les jeunes à participer à nos animations, à nos barbecues, on leur donne un bon exemple car on était comme eux avant. Ils nous respectent et nous aident à faire respecter les lieux. Les gens se sentent en sécurité, les parents sont contents et ils nous remercient !

« Sensibiliser le public à la conservation de la nature »

Nous protégeons la faune et la flore, indispensables pour le développement de la forêt, tout en contribuant à la qualité de vie des Bruxellois. Nous assurons également la sécurité des lieux, ainsi qu'une mission d'information auprès du public : pour ma part, je montre chaque jour mes photos d'animaux, c'est une manière sympa d'entrer en contact !

BRAM WELLEKENS, surveillant forestier



« Préserver le patrimoine arboré de notre capitale »

Les arbres de nos parcs représentent un patrimoine insoupçonné qui comprend plus de 40 000 arbres ! Il contribue à un environnement plus sain, et le travail de l'équipe d'élagage permet au public de profiter de ce cadre agréable en toute sécurité.

JANET KARAPETIAN,
chef de département expertise, entretien
et gestion du patrimoine arboré



MARTINE COULON, garde forestière

« La forêt est leur médicament »

Chaque jour, des gens viennent se promener en forêt, elle est leur médicament ! Nous veillons à maintenir l'équilibre fragile de la forêt, et s'assurer que le public le respecte pour que notre hêtraie cathédrale persiste encore longtemps.



RENAUD BOCQUET,
planificateur (département stratégie eau)

« Les eaux de surface, source de biodiversité, façonnent le paysage »

Les eaux de surface sont source de biodiversité et de récréation, elles façonnent le paysage et contribuent à protéger des inondations.



« Le souci du détail pour embellir et sécuriser les parcs »

J'exerce un véritable travail d'artisan, je soigne les détails : une rambarde, des grilles d'avaloir de forme arrondie, un escalier tournant... J'aime faire de belles choses, des travaux originaux.

HAMZA KOC, soudeur



THIERNO BARRY, ouvrier propreté



« Je me sens actif et utile »

La propreté, c'est important. J'aime mon métier car je me sens actif et utile. Et puis, quand on croise les gens, on discute un peu et on rigole.

RAUL NAJARRO MENDIVIL, éco-cantonnier

« Un travail d'équipe pour l'équilibre de la biodiversité »

Protéger la biodiversité, c'est agir pour l'avenir de la société, laisser quelque chose de convenable à la prochaine génération. Nous sommes les petites fourmis de la forêt ou de la société.



Sensibiliser le public aux enjeux environnementaux



Bruxelles ne serait pas une ville durable sans l'apport de ses citoyens. La préservation de l'environnement et l'adoption de comportements quotidiens en faveur d'un développement plus durable passent par l'éducation et l'acquisition d'informations.

Tout en informant les Bruxellois de la situation environnementale de leur ville, Bruxelles Environnement a pour mission de les conseiller au mieux sur les comportements à adopter pour préserver la qualité de leur environnement. Des conseils qui ne nécessitent pas nécessairement de grands investissements ou efforts personnels, Bruxelles Environnement insiste particulièrement sur les bénéfices que chacun peut y trouver. Les outils et messages sont adaptés pour informer et sensibiliser les écoles, les entreprises, le grand public. Il s'agit de favoriser les changements de comportement individuels ou collectifs, en fournissant toute l'information utile ou par l'échange d'expérience, comme avec le réseau Bubble qui rassemble les acteurs de l'enseignement sur les thématiques d'éducation relative à l'environnement. De plus, Bruxelles Environnement propose régulièrement des appels à projets dans de nombreux domaines, pour encourager et soutenir les initiatives citoyennes : projets de quartiers durables, aménagement de potagers collectifs, développement de l'alimentation durable, initiatives d'éducation à l'environnement dans les écoles, ... autant de projets développées par et pour les Bruxellois.

« Une mine d'informations pour changer de comportement sans trop d'efforts »

Je m'occupe du mensuel *Ma ville notre planète* et des publications grand public. Nous y proposons des conseils pratiques pour améliorer la qualité de l'environnement et de notre vie quotidienne, et nous valorisons les nombreuses initiatives des Bruxellois en faveur de l'environnement. Nous insistons sur les bénéfices individuels et collectifs que chacun pourra y trouver. Dans les prochaines années, nous devons trouver de nouveaux moyens pour atteindre le public cible. Si le format papier n'est pas près de disparaître, l'évolution des moyens techniques nous pousse déjà à élaborer des formats adaptés aux nouveaux supports (smartphones, tablettes, etc.).

MATHIEU MOLITOR,
responsable des publications « grand public »



ROXANE KEUNINGS,
chef du service Formation-Education



« L'école, 1^{ère} source de sensibilisation »

Notre mission consiste à faciliter l'intégration des questions environnementales au sein des écoles, en développant une offre d'éducation à l'environnement, des outils pédagogiques mais aussi des formations et des animations. Nous motivons les enseignants et directions via le réseau Bubble, qui favorise l'échange d'expériences. Les enfants et les jeunes sont un public cible incontournable quand on parle de changement de comportements.

Les actions menées pour sensibiliser les Bruxellois au respect de l'environnement, c'est notamment...



Plus de 43 000 demandes d'informations environnementales traitées chaque année par le service info-environnement.

- Chaque année, l'organisation de **30** campagnes de sensibilisation citoyenne et autant d'événements à orientation environnementale. Chaque année la traditionnelle « fête de l'environnement » attire une dizaine de milliers de visiteurs au parc du Cinquanteaire.
- Plus de **43 000** demandes d'informations environnementales traitées chaque année par le service info-environnement.
- Plus de **940 000** visites annuelles du site internet, dont **59 %** de particuliers, **38 %** d'entreprises et **3 %** d'écoles.
- Deux sites internet dédiés à la dynamique environnementales et de développement durable proposés aux Bruxellois : <http://www.bruxellesenvironnement.be> et <http://www.villedurable.be>
- Une communication régulière auprès des professionnels (BENews) et des citoyens (Ma ville... notre planète : **18 300** abonnés).
- De nombreuses actions d'éducation relative à l'environnement et au développement durable, proposés aux écoles, plus de **1 200** professeurs sensibilisés par Bruxelles Environnement.
- Grâce au soutien financier et à l'accompagnement organisé par Bruxelles Environnement, certaines écoles ont installé un potager à cultiver avec les enfants.
- En 2013, **18 343** enfants et **91** écoles bruxelloises ont été sensibilisés à la campagne « bons gestes pour la planète ».



JULIE HAIRSON,
chef du département communication externe

« Communiquer pour
favoriser les
changements de
comportements »

Notre mission consiste à réaliser des campagnes d'information et de sensibilisation. Notre objectif principal est de convaincre, soutenir et aider les citoyens pour faire en sorte qu'ils adaptent leurs comportements en faveur de l'environnement. Nous veillons à démontrer l'intérêt que chacun peut en retirer pour améliorer sa qualité de vie, disposer d'une ville plus verte pour une vie plus douce.



RITA EYINGA ELEIH,
téléphoniste au service Info pour les primes

« Informer les citoyens »

La majorité des appels concerne les primes énergie. Nous renseignons les particuliers sur les primes qu'ils peuvent demander pour des travaux relatifs à l'amélioration des prestations énergétiques.



Sensibiliser les Bruxellois, c'est aussi encourager les actions collectives...



Il y a aujourd'hui 20 quartiers durables citoyens soutenus par la Région et mis en réseau pour favoriser l'échange d'expérience.

- L'appel à projets « quartiers durables citoyens » soutient les initiatives citoyennes. Bruxelles Environnement leur apporte le soutien d'un animateur, une expertise technique, des outils de communication et un budget pour déployer les outils collectifs. Il y a aujourd'hui **20** quartiers durables citoyens soutenus par la Région et mis en réseau pour favoriser l'échange d'expérience.
- L'appel à projets « alimentation durable », avec **16** projets soutenus en 2013 et **54** depuis le premier appel à projets en 2011.
- L'appel à projets « potagers collectifs », c'est **26** projets soutenus depuis 2011.
- L'appel projets « écoles », c'est **39** écoles soutenues en 2012-2013.
- L'« Agenda IRIS 21 » est une initiative de la Région de Bruxelles-Capitale qui incite et soutient les communes et les Centres Publics d'Action Sociale (CPAS) qui souhaitent s'engager sur la voie d'un développement plus durable. Le soutien octroyé par Bruxelles Environnement porte sur la mise en place d'Agenda 21 locaux et sur la réalisation de projets exemplaires en matière de développement durable. **16** administrations communales et **7** CPAS ont reçu un soutien de cette nature pour développer leurs projets.



LISON HELLEBAUT,
gestionnaire des projets quartiers durables



« Participer à la
production d'une ville
plus durable »

Les quartiers qui s'engagent dans cette démarche bénéficient d'un appui méthodologique, d'expertise et de subsides pour mettre en œuvre des projets concrets, avec des impacts positifs en termes de convivialité et de modes de vie plus durables. Les habitants décident, innovent, prennent des risques. C'est un réel apprentissage de l'action collective et du fonctionnement participatif. Soutenus par l'action publique, ils deviennent acteurs et participent à la production d'une ville plus durable.

PASCALE ALAIME,
coordinatrice du projet Agenda Iris 21

« Un outil de
changement pour les
pouvoirs locaux »

L'Agenda 21 est un outil de changement pour les pouvoirs locaux. Il est aujourd'hui indispensable qu'ils changent leur gestion du territoire et leur propre fonctionnement pour y introduire les notions de développement durable : une vision globale qui intègre le plus harmonieusement possible la protection de l'environnement, un certain développement économique et la cohésion sociale, tout en mettant en place une nouvelle gouvernance qui inclue une participation citoyenne. C'est un travail qui progresse par petit pas.



Vue de l'intérieur : la gestion interne de Bruxelles Environnement

Bruxelles Environnement, ce sont 950 personnes au service des Bruxellois. Des agents qui collaborent dans le respect des compétences et des responsabilités de chacun, et qui travaillent également en collaboration avec les citoyens, les entreprises, les associations et les autres administrations.

Pour assurer un service de qualité aux citoyens, toute une équipe travaille au bon fonctionnement interne de l'administration : comptabilité, gestion du personnel, communication interne, gestion des fournisseurs, informatique, ...

Cette année, à l'occasion de ses 25 ans, l'ensemble du personnel de Bruxelles Environnement vivra un changement d'envergure avec son déménagement à Tour et Taxis, prévu à la fin de l'année 2014. L'entrée dans un bâtiment éco-conçu, qui sera aménagé pour favoriser un mode de travail « écodynamique », avec des espaces de travail diversifiés et adaptés à chaque activité, une éco-gestion exemplaire et une collaboration renforcée entre les services.

NAIMA IDBAHA,
adjointe administrative au service gestion
des carrières, contrat et assistance juridique

« Accueillir et guider les
nouveaux arrivants »

Je travaille au service des ressources humaines, j'organise l'arrivée des nouveaux engagés et je les guide, leur explique les procédures, je suis un peu leur personne de référence.

Je pense que la qualité de vie des personnes qui travaillent chez Bruxelles Environnement se ressent sur le travail fourni. Dans les prochaines années, nous travaillerons peut-être de manière plus informatisée, mais l'accueil humain restera toujours nécessaire pour le premier jour de travail.



JOERI GYSSENS,
assistant comptable

« Apporter ma petite
pierre aux projets
environnementaux »

Je m'occupe de la comptabilité des achats de Bruxelles Environnement et j'assure le suivi hebdomadaire des paiements. Notre département est directement en contact avec les différentes sections, mais aussi avec les fournisseurs et les usagers. Par ces contacts, j'ai l'impression de pouvoir apporter ma petite pierre à l'élaboration des projets environnementaux. Je trouve qu'en tant que comptable, c'est agréable de se dire que la plupart des factures que je traite ont un impact positif sur l'environnement.



L'Administration de Bruxelles Environnement, c'est...



- Quelques **950** personnes, dont **65 %** sont des agents administratifs et **35 %** des agents de terrain.
- Un budget annuel de **116** millions € permettant ainsi de mener à bien toutes ses missions.
- Chaque année, **5 000** candidatures sont traitées par les services GRH, mettant en évidence l'attrait d'un travail au service de l'environnement bruxellois !
- La gestion de plus de **200** bâtiments sur les sites extérieurs et de **2 260** ha de terrain en Région de Bruxelles-Capitale.

Avec le déménagement dans un bâtiment qui est le 3^{ème} plus grand bâtiment passif de Belgique.

Et demain, une éco-gestion exemplaire dans un bâtiment durable

- Avec le déménagement dans un bâtiment qui est le 3^{ème} plus grand bâtiment passif de Belgique.
- Un système de récupération d'eau de pluie et de traitement des eaux grises.
- Une réduction considérable de la consommation de gaz et d'électricité.
- Une occupation optimale des espaces de bureaux.



WILLY DE RAEDT, technicien informatique



« Veiller à une circulation sécurisée des données »

Je gère l'infrastructure du réseau informatique et des centraux téléphoniques. Nous fournissons un service ICT aux travailleurs de Bruxelles Environnement. La technique a considérablement évolué ces dernières années avec l'arrivée d'internet, les divers types de supports disponibles et le télétravail.

HAMZA HASSOUAN, économiste



« Une fonction de facilitateur pour mes collègues »

Je suis acheteur, gestionnaire budgétaire et gestionnaire d'inventaire. J'aide concrètement mes collègues à obtenir le matériel utile à l'exécution de leurs missions.

ELS DEBACKER, conseillère en prévention



« Travailler dans de bonnes conditions »

Je veille à ce que les agents travaillent en toute sécurité. Nous veillons au respect de la réglementation sur le bien-être au travail, par exemple via des analyses de risque liés au travail, pour les réduire et les maîtriser au maximum.

Bruxelles Environnement, dans toute sa diversité !

Bruxelles Environnement, par la diversité de son personnel, reflète le profil sociologique de la Région. Cette diversité, que ce soit en terme de genre, d'état physique, d'orientation sexuelle, d'origine ou de niveau de qualification, en fait une administration par et pour les Bruxellois.

Avec sa « Charte Diversité », Bruxelles Environnement s'engage à promouvoir la diversité et l'égalité des chances, tout en luttant contre toute forme de discrimination. L'Administration et ses agents s'engagent à favoriser le vivre ensemble, à servir et respecter tous les publics avec respect et de manière égale.

Pour le personnel de Bruxelles Environnement, la diversité, c'est...

Une richesse de notre administration. Un beau panel de métiers et de gens très différents qui œuvrent ensemble à préserver et améliorer notre environnement. Quel challenge !

Catherine Lecointre

Un sentiment de respect et de connaissance de l'autre, de façon à ce que ces différents éléments puissent se côtoyer, cohabiter de la meilleure façon possible, ce qui dans la pratique n'est pas toujours facile mais procure un enrichissement pour tous.

Camille Pochet

Dans mon équipe, je travaille avec des gens de différents profils architecte, ingénieur, linguistes, ... ça apporte des discussions très intéressantes. J'apprécie cela chez Bruxelles Environnement.

On est pas du même du background, les origines sont très diverses.

Leen Van Lishout

Etre soi-même et respecter l'autre.

Jean-Marie Houtekie

La diversité c'est...

Un mélange intéressant dans le travail : de l'administratif, du travail en serre, du jardinage. Et puis, c'est aussi la diversité culturelle des gens avec qui on travaille, et tous les métiers et services qui cohabitent sur le terrain : éco-cantonniers, élagueurs, mécaniciens, magasiniers, ouvriers propreté, jardiniers. C'est riche et interactif !

Elisabeth Osterman

Le respect des différences de chacun et l'apport que l'on peut faire, en fonction de ses capacités, de ses sensibilités et de ses idées à l'autre.

Marc Schottey

La diversité au niveau des origines et aussi des différentes couches sociales de la Région bruxelloise, tous métiers confondus, et c'est une bonne chose !

Mimoun Al Badaoui

La biodiversité, c'est le chemin pour vivre en harmonie. On forme une totalité, êtres humains et êtres de la nature.

Raul Najarro Mendivil

La diversité c'est la vie !

Renaud Bocquet

Conclusion

L'avenir de Bruxelles Environnement

Les années à venir seront riches en défis. Le monde change très rapidement. Les grands enjeux environnementaux seront inévitablement au centre de ces évolutions. Le dérèglement climatique est une menace de plus en plus évidente et nous impose des remises en question fondamentales pour les générations futures. L'augmentation des prix de l'énergie va rendre le développement des énergies renouvelables indispensable. La pression démographique, notamment dans les villes (et Bruxelles est particulièrement concernée), va nécessiter des réponses environnementales fortes en termes de pollution de l'air et de l'eau, de bruit, de déchets, d'espaces verts pour préserver la santé et la qualité de vie de chacun. Nos modes de production et de consommation, qui épuisent les ressources naturelles dont les prix s'envolent, ne vont plus être soutenables pour notre planète, ni pour notre économie dans sa forme actuelle.

Face à ces évolutions, des solutions existent. Une transition est possible vers une économie plus raisonnée, réduisant les gaspillages de ressources naturelles. Les produits et les technologies « verts », dans la construction, l'alimentation, la gestion des déchets, sont un vivier de croissance et d'emplois. Les citoyens sont de plus en plus conscients et exigeants dans ces matières, et ils aident à les faire progresser.

C'est dans ce contexte que l'avenir de Bruxelles Environnement se construira. Ces défis sont nombreux et enthousiasmants. C'est avec un sentiment de responsabilité vis-à-vis des habitants de Bruxelles, et un enthousiasme face à ces défis que nous, agents de Bruxelles Environnement, regardons les 25 années à venir.

Editeur responsable :

Frédéric Fontaine – Régine Peeters
Gulledelle, 100 - 1200 Bruxelles

Auteurs :

Clepsydre communication
Magali Ronsmans – Louis Grippa

Photos :

Arnaud Ghys (portraits)
Bruxelles Environnement
X. Claes – A. Demonty – Y. Glavie – H. Nicour – N. Nizet – Thinkstock.

Graphisme :

Ligne 33 – Laurence Jacmin

Imprimé avec de l'encre végétale sur papier recyclé.



INFOS



02 775 75 75
www.bruxellesenvironnement.be